

CHAMPIONNAT DES LYCÉES D'ILLE-ET-VILAINE

1. Organisation générale

1.1. Responsabilités

Les organisateurs de ce championnat sont Driss EL HIMER, Blandine CARAMELLI et Ani VARDANYAN. Les arbitres sont Michel YCHÉ et Guillaume BILLOIN.

1.2. Structure

Le championnat est réservé aux lycéen·nes scolarisé·es en Ille-et-Vilaine, c'est-à-dire les élèves de la seconde jusqu'à la terminale, ULIS et SEGPA inclus.

1.3. Engagements

Pour le classement par équipe, tou·tes les membres d'une équipe doivent être scolarisé·es dans le même lycée.

1.4. Licences

Chaque joueur·euse doit être titulaire d'une licence FFE (A ou B) valable pour la saison en cours. Chaque infraction est sanctionnée par la marque de -2 avec partie gagnée pour l'adversaire.

1.5. Droits de participation

Pas de frais d'inscription requis.

1.6. Les règles du jeu

Les règles de la Fédération Internationale Des Échecs et de la Fédération Française des Echecs en vigueur à la date des matchs sont applicables à toutes les parties. Les parties effectivement jouées, même si un forfait administratif est prononcé ultérieurement, sont comptabilisées pour le classement Elo rapide Fide.

1.8. Prix

Des prix (médailles/coupes) seront attribués à la fin du tournoi.

2. Organisation détaillée

2.1.1. Le lieu de la rencontre est choisi par les organisateur·ices, en lien avec l'établissement concerné. Le tournoi doit être homologué pour le classement Fide.

2.1.2. Chaque joueur·euse représente son établissement. Dans le logiciel utilisé pour

gérer la compétition, le nom du club de chaque joueur ou joueuse sera remplacé par le nom de son établissement scolaire.

2.2. Cadence et arbitrage

2.2.1. La cadence de jeu est de 12 min + 3 sec par coup. Les appariements sont faits au système Suisse en 5 rondes, par un Arbitre Fédéral (Michel YCHE).

2.2.2. Dans le championnat le nombre de coups illégaux autorisés ne peut être supérieur à 1.

2.3. Classements

2.3.1. Le classement est individuel, le départage est fait :

- a) au buchholz tronqué
- b) au buchholz
- c) à la performance

2.3.2. Un classement par équipe est également établi d'après le total des points des 4 meilleur·es participant·es.

- a) Une équipe est dite complète lorsqu'elle comprend 4 membres d'un même établissement.
- b) Seules les équipes complètes seront classées.
- c) En cas d'égalité, on fera la somme des points de départages (1° buchholz tronqué, 2° buchholz, 3° performance).
- d) En cas de nouvelle égalité, on prendra l'équipe la plus jeune.
- e) Plusieurs équipes d'un même établissement peuvent être classées.

2.4. Titres

A l'issue de ce tournoi, le titre de champion·ne des lycées sera décerné au·à la premier·e lycéen·ne et le titre de champion d'Ille-et-Vilaine sera décerné au premier lycée.